

Salle du Conseil général, Séance du 21 juin 2012

Ouverture de la séance Disposition provisoire

	Charles-André Favre président provisoire	Sébastien Varrin vice-chancelier
--	--	--

Presse

CONSEIL COMMUNAL

preneur de
son

Adrien Steudler
secrétaire

Andy Favre
Julien Gressot
scrutateurs

Pour l'ouverture de la séance, jusqu'à la désignation du Bureau du Conseil général, aucune disposition particulière n'est prévue.

Les membres du Conseil général sont néanmoins priés de s'installer, dans la mesure du possible, par groupes, et dans une disposition proche de celle arrêtée pour la suite de la législature.

Salle du Conseil général Législature 2012-2016

Bureau du Conseil général		
2 ^e et 1 ^{er} vice-président-e-s (PLR-POP)	président-e (Verts)	vice-chancelier Sébastien Varrin

Presse

CONSEIL COMMUNAL

Preneur de son

1 ^{er} et 2 ^e secrétaires (PS-PS)

scrutateurs/ trices (PS-UDC)

PLR	PLR	PLR	PLR	PLR	PLR
-----	-----	-----	-----	-----	-----

PS	PS	PS	PS	PS	PS
----	----	----	----	----	----

UDC	UDC	UDC	UDC	UDC	
-----	-----	-----	-----	-----	--

PS	PS	PS	POP	POP	POP
----	----	----	-----	-----	-----

NPL	NPL		Verts	Verts	Verts
-----	-----	--	-------	-------	-------

Verts	Verts	Verts	POP	POP	POP
-------	-------	-------	-----	-----	-----

Conseil général

PS	12 sièges
PLR	7 sièges
POP	7 sièges
Les Verts	7 sièges
UDC	6 sièges
NPL	2 sièges

Bureau du Conseil général

PS	3 sièges
PLR	1 siège
POP	1 siège
Les Verts	1 siège
UDC	1 siège